

JOURNÉE
OLYMPIQUE

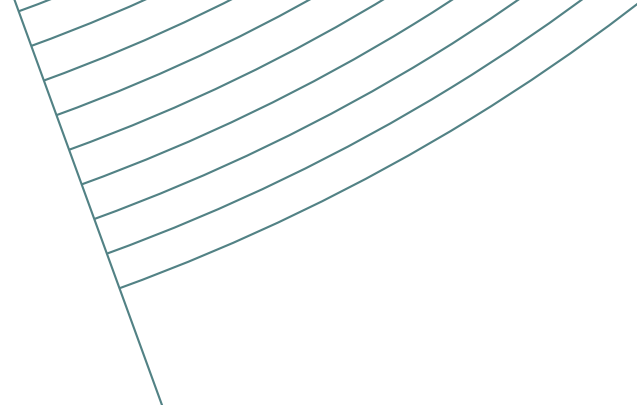
EN PARTENARIAT AVEC

LA FÊTE
DU SPORT

22/23 JUIN 2019

Cahier des charges Appel à projets

Préambule



La Journée Olympique dans le monde

La date du 23 juin est célébrée chaque année à travers le monde, en référence à la naissance du Mouvement Olympique moderne, le 23 juin 1894 à Paris.

À l'initiative du Comité International Olympique (CIO), des opérations de promotion des valeurs du sport et de l'Olympisme sont organisées partout dans le monde, autour de courses grand public et du concept « Bouger, Apprendre, Découvrir ». Elles permettent également de faire découvrir les disciplines Olympiques au plus grand nombre.

Cette date apparaît donc comme un temps fort permettant d'inscrire tous les acteurs dans la dynamique Olympique.

Contexte en tant que pays hôte

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 apparaissent comme une extraordinaire opportunité de fédérer l'ensemble des françaises et des français autour de la pratique d'une activité physique et sportive.

Ils permettront également de promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme auprès du plus grand nombre.

Afin de mettre l'énergie des Jeux au bénéfice de tous et préparer collectivement ce rendez-vous, le Ministère des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont souhaité faire du 23 juin un rendez-vous majeur avec la population et ainsi promouvoir un événement unique qui permettra de mobiliser et de soutenir les territoires autour de la pratique sportive.

Appel à projets

1. L'objet

L'objectif de l'appel à projets est de soutenir les initiatives portées par les collectivités territoriales et le mouvement sportif autour :

- de la pratique du sport par le plus grand nombre ;
- des valeurs du sport et de l'Olympisme ;
- de l'ambition d'héritage de Paris 2024 : le sport pour bouger plus, éduquer et changer de regard.

2. Les dates

Cette année, l'évènement JOURNÉE OLYMPIQUE – En partenariat avec LA FÊTE DU SPORT sera organisé les samedi 22 et dimanche 23 juin 2019, période pendant laquelle les porteurs de projets pourront organiser des évènements à leur convenance.

Ces dates ne sont pas modifiables et les évènements qui seront labellisés et/ou financés devront se tenir exclusivement dans ce créneau.

Toutefois, concernant les actions en direction des publics scolaires, celles-ci pourront se dérouler dans la semaine précédant et suivant le weekend des 22 et 23 juin 2019.

3. Les publics cibles et les territoires

L'objectif de l'opération est de réunir l'ensemble de la population dans le cadre d'évènements festifs autour du sport, de favoriser l'accès à la pratique des activités physiques et sportives à toutes et à tous, mais également d'assurer la promotion des valeurs du sport et de l'Olympisme.

Une attention particulière sera portée aux projets permettant d'associer à l'opération les publics cibles suivants :

- les personnes en situation de handicap ;
- le public féminin ;
- les jeunes et le public scolaire ;
- les seniors ;
- les publics en situation de précarité.

La mixité des publics et des pratiques doivent être une constituante forte de la conception des projets.

Par ailleurs, les projets situés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les zones rurales (notamment dans les zones de revitalisation rurale ou les communes en contrat de ruralité) devront être privilégiés. Une attention particulière sera également portée aux projets menés dans les départements et collectivités d'Outre-Mer.

4. Les types d'actions soutenues

Les projets d'animation devront être conçus dans l'objectif de permettre au plus grand nombre notamment :

- d'être initié à la pratique du sport de façon gratuite et ludique ;
- de découvrir de nouvelles pratiques sportives à travers l'organisation de démonstrations de sports ;
- de participer à une manifestation sportive à travers par exemple l'organisation d'une course ;
- de prendre part à des animations culturelles et éducatives autour de la promotion des valeurs du sport et de l'Olympisme ;
- d'être sensibilisé aux bienfaits de la pratique physique et sportive ;
- de mettre en valeur le patrimoine culturel local ;
- d'amener de nouveaux individus à une pratique sportive durable.

Les projets d'animation les plus innovants pourront associer les habitants dans leur conception, afin de permettre une prise en compte des besoins locaux exprimés par les citoyens. Dans ce cadre, la JOURNÉE OLYMPIQUE – En partenariat avec LA FÊTE DU SPORT sera l'occasion d'une grande fête populaire sur les territoires, autour de projets participatifs engageant l'ensemble des acteurs autour de la pratique sportive.

Un porteur de projet, collectivités territoriales ou associations sportives, pourra proposer des événements se déroulant sur plusieurs sites (multi-sites). La localisation exacte pour chacun des événements et le nombre de disciplines sportives visées devront être précisés à chaque fois dans le document à renseigner sur la plateforme en ligne, afin de pouvoir cartographier ensuite l'événement sur le site internet dédié.

Les actions à destination d'un public scolaire auront pour objectif de promouvoir la pratique sportive et les valeurs de l'Olympisme, en collaboration avec l'Éducation nationale (Rectorat, Académie, Université, Lycée, Collège, École, Établissement français à l'étranger), les CDOS, CROS ou CTOS du territoire, en lien avec les collectivités territoriales et le mouvement sportif local.

5. Les partenaires mobilisables

Les projets d'animation devront être conçus dans le cadre d'un partenariat associant obligatoirement une collectivité territoriale (ou un groupement de collectivités) et le mouvement sportif (clubs, comités ou ligues, CDOS/CROS/CTOS) en tant que porteurs du projet. Le dispositif pourra également impliquer les acteurs suivants :

- associations scolaires et culturelles ;
- acteurs institutionnels (services de l'État, agence du service civique, etc.) ;
- sportifs du territoire ;
- médias locaux ou nationaux.

6. L'accompagnement et le soutien aux projets

Un comité de pilotage national associant le Ministère des Sports, le CNOSF, le CPSF et Paris 2024 est mis en place afin d'assurer le suivi de l'opération et d'en assurer une promotion sur l'ensemble du territoire.

- La labellisation et le soutien aux projets

La labellisation et le soutien aux projets seront attribués par les services déconcentrés du Ministère des Sports (DR(D)JSCS et DJSCS) après instruction des demandes à l'échelon régional par une commission régionale composée des représentants de l'État (DRJSCS/DDCS/DDCSPP) et du mouvement sportif (CDOS/CROS/CTOS). Chaque région se verra déléguer une enveloppe financière afin de soutenir les projets jugés les plus pertinents. Les autres bénéficieront du label dès lors qu'ils respectent le cahier des charges.

Chaque porteur de projet devra déposer son projet exclusivement sur la plateforme nationale dédiée à l'opération (aucune demande ne sera examinée par une autre voie) :

www.sports.gouv.fr/journeeolympique-lafetedusport

Il indiquera l'ensemble des informations relatif au projet, en cohérence avec les préconisations et les prérequis indiqués ci-dessus.

Le porteur pourra solliciter deux types de soutien :

- Une labellisation qui se traduira par la possibilité de bénéficier du kit numérique de communication associé à l'opération et de la mise en ligne de son événement sur le site national dédié (cartographie nationale).
- Une labellisation accompagnée d'une demande de subvention. Celle-ci devra être obligatoirement accompagnée d'un budget détaillé de l'action (dossier CERFA n° 12156*05).

Le soutien financier devra porter prioritairement sur les projets fédérant sur un territoire (commune, intercommunalité ou département) plusieurs acteurs et dont le rayonnement apparaît significatif.



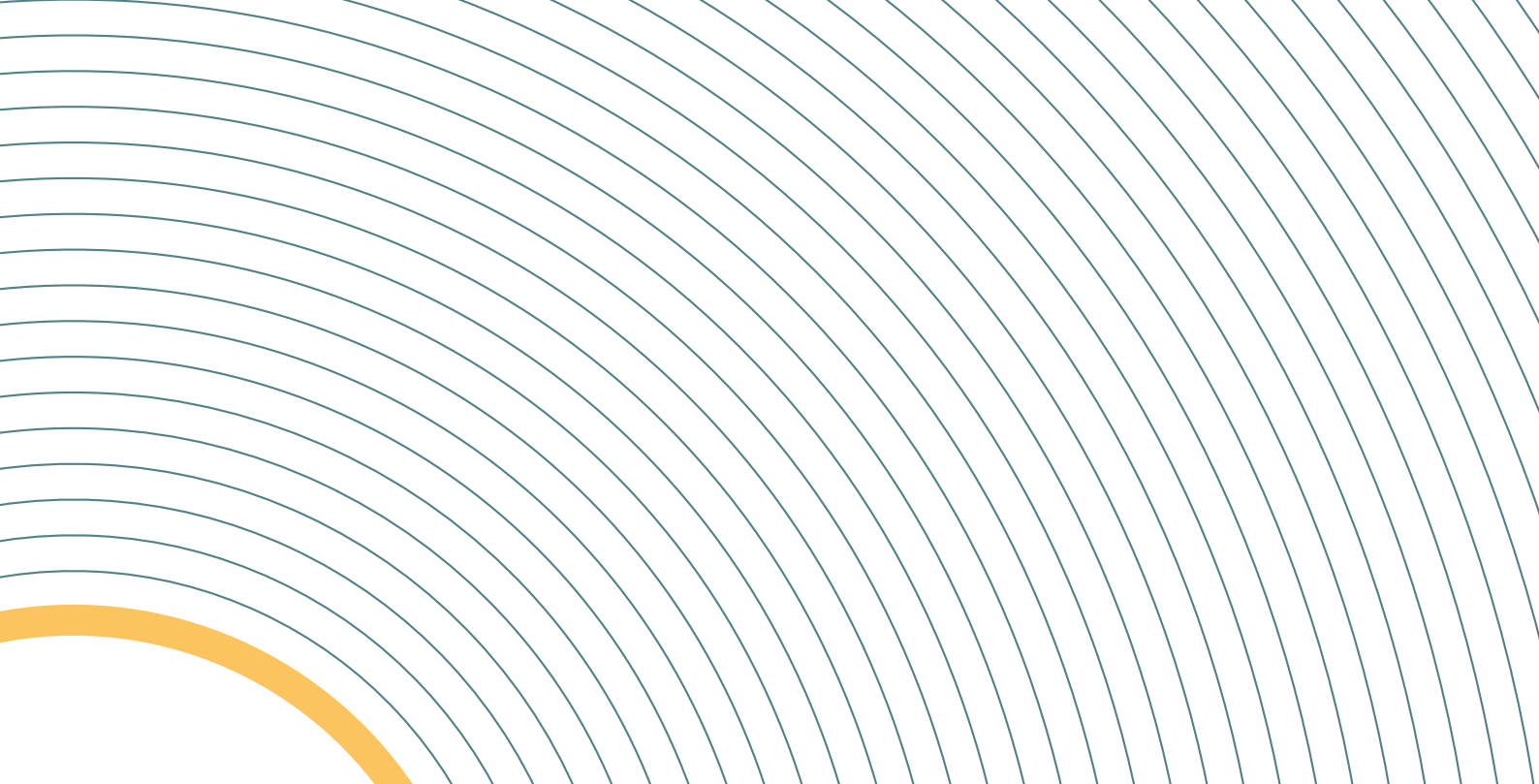
Les projets à destination du public scolaire ne pourront être éligibles à une subvention, mais bénéficieront d'un soutien particulier par le CNOSF et de son réseau territorial.

Parmi les projets soutenus au niveau territorial, la commission choisira une action par département qui par son ampleur, sa dimension créative ou par son caractère innovant mériterait d'être soutenue plus largement. Ces projets seront examinés par le comité de pilotage national afin de bénéficier d'une aide complémentaire et d'une valorisation spécifique.

- L'accompagnement des projets

L'ensemble des porteurs de projets seront bénéficiaires des éléments de communication et pédagogique déployés par le ministère de sport, le CNOSF et Paris 2024.

Un accompagnement tout particulier sera apporté par le CNOSF pour les projets à destination du public scolaire.



7. Le calendrier

Début de dépôt des dossiers sur la plateforme	29 mars 2019
Date limite de dépôt de dossiers sur la plateforme	3 mai 2019
Date limite de réunion des commissions régionales	17 mai 2019
Date limite de réunion du comité de pilotage national et choix des projets	23 mai 2019
JOURNÉE OLYMPIQUE – En partenariat avec LA FÊTE DU SPORT	22 et 23 juin 2019

Pour tous renseignements relatifs aux projets à destination du public scolaire, les porteurs de projets pourront contacter la DRJSCS ou DJSCS de son ressort territorial (liste en Annexe).

Pour les projets éducatifs, vous pouvez-vous contacter le CROS ou CTOS de votre territoire

Retrouvez toutes les informations sur l'opération sur la plateforme :
www.sports.gouv.fr/journeeolympique-lafetedusport

Annexes

Contacts pour les projets grand public

Type de structure	Région	N° et nom de voie	CP et ville	Téléphone	Adresse mail
DRDJSCS	Grand Est	Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin CS 50016	67084 Strasbourg CEDEX	03.88.76.76.16	drdjscs-ge-direction@jscs.gouv.fr
DRDJSCS	Nouvelle-Aquitaine	7, bd Jacques Chaban-Delmas	33525 Bruges CEDEX	05.56.69.38.00	drdjscs-na-sports@jscs.gouv.fr
DRDJSCS	Auvergne-Rhône-Alpes	245, rue Garibaldi	69422 Lyon CEDEX 03	04.78.60.40.40	drdjscs-ara-accueil@jscs.gouv.fr
DRJSCS	Bretagne	4, av du Bois Labbé CS 94323	35043 Rennes CEDEX	02.23.48.24.00	drjscs-bretagne-direction@jscs.gouv.fr
DRDJSCS	Bourgogne-Franche-Comté	Immeuble Le Richelieu 10, bd Carnot CS 13430	21034 Dijon CEDEX	03.80.68.39.00	drdjscs-bfc-direction@jscs.gouv.fr
DRDJSCS	Centre-Val de Loire	122, rue du Faubourg Bannier CS 74204	45042 Orléans CEDEX 1	02.38.77.49.00	drdjscs-cvll-direction@jscs.gouv.fr
DRJSCS	Corse	Immeuble Castellani Quartier St Joseph CS 13001	20704 Ajaccio CEDEX 9	04.95.29.67.67	drjscs20@drjscs.gouv.fr
DRJSCS	Île-de-France	6/8, rue Eugène Oudiné CS 81360	75634 Paris CEDEX 13	01.40.77.55.00	drjscs-idf-ges@jscs.gouv.fr
DRJSCS	Occitanie	3, av Charles Flahault	34094 Montpellier CEDEX 5	09.70.83.03.30	drjscs-lrmp-direction@jscs.gouv.fr
DRJSCS	Hauts-de-France	20, square Friant les quatre Chênes	80039 Amiens CEDEX 01	03 22 33 89 24	drjscs-hdf-sport@drjscs.gouv.fr
DRDJSCS	Normandie	55, rue de l'Amiral Cécille BP.1358	76179 Rouen CEDEX 1	02.32.18.15.20	drdjscs-norm-accueil@drjscs.gouv.fr
DRDJSCS	Pays de la Loire	9, rue René Viviani CS 86227	44262 Nantes CEDEX 2	02.40.12.80.00	drdjscs-pdl-sport@jscs.gouv.fr
DRDJSCS	Provence-Alpes-Côte d'Azur	66 A, rue St Sébastien CS 50240	13292 Marseille CEDEX 06	04.88.04.00.10	drdjscs-paca-direction@jscs.gouv.fr

Type de structure	Région	N° et nom de voie	CP et ville	Téléphone	Adresse mail
DJSCS	Guadeloupe	323, bd du Général de Gaulle	97100 Basse-Terre Guadeloupe	05.90.81.33.57	djcs971-sport-aps@drjscs.gouv.fr
DJSCS	Guyane française	2100, route de Cabassou Lieu dit «la Verduze» CS 350001	97305 Cayenne Guyane	05.94.25.53.00	djcs-guyane@jscs.gouv.fr
DJSCS	La Réunion	14, allée des Saphirs BP 2003	97487 Saint-Denis CEDEX La Réunion	02.62.20.54.54	djcs974-sport@jscs.gouv.fr
DJSCS	Martinique	Zac de l'Étang Z'Abricots Agora 2 - Rond point Calendrier-Lagunaire BP 669	97264 Fort-De-France CEDEX Martinique	05.96.66.36.00	djcs972-direction@drjscs.gouv.fr
DJSCS	Mayotte	Centre d'affaires Maharajah Kawéni	BP 104 Bât A et C 97600 Mamoudzou Mayotte	02.69.61.60.50	drjscs976@drjscs.gouv.fr
DCSTEP	Saint-Pierre-et-Miquelon	8, rue des Petits Pêcheurs	BP 4212 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon		975.jeunesse-sport@dcstep.gouv.fr
DJSCS	Wallis-et-Futuna	Secteur animations Kafika	BP 51 Mata Utu 98600 Uvea	(681) 72.21.88	jeusport@mail.wf
DJSNC	Nouvelle-Calédonie	23, rue Jean Jaurès	BP M2 98849 Nouméa CEDEX	(687) 25 37 68	djsnc@gouv.nc
Haut commissariat de la république MAAT	Polynésie française	Avenue Pouvanaa a Oopa	BP 115 98713 Papeete Tahiti	(681) 40.42.86.44	fabien.brouquier@jeunesse.gov.pf

Contacts pour les projets publics scolaires

Type de structure	Territoire	Téléphone	Adresse mail
CROS Grand Est	Grand Est	03 83 18 87 02	grandest@franceolympique.com
CROS Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine	05 57 22 42 00	nouvelleaquitaine@franceolympique.com
CDOS Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes	04 74 19 00 59	auvergnerhonealpes@franceolympique.com
CROS Bretagne	Bretagne	02 99 54 67 87	bretagne@franceolympique.com
CROS Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne-Franche-Comté	03 80 41 77 99	bourgognefranchecomte@franceolympique.com
CROS Centre Val-de-Loire	Centre-Val de Loire	02 38 49 88 50	centre@franceolympique.com
CROS Corse	Corse	04 95 21 45 65	corse@franceolympique.com
CROS Île-de-France	Île-de-France	01 49 85 84 90	iledefrance@franceolympique.com
CROS Occitanie	Occitanie	05 34 25 13 03	occitanie@franceolympique.com
CROS Hauts-de-France	Hauts-de-France	03 20 05 68 50	hautsdefrance@franceolympique.com
CROS Normandie	Normandie	06 31 29 13 82	normandie@franceolympique.com
CROS Pays de la Loire	Pays de la Loire	02 40 58 60 75	paysdelaloire@franceolympique.com
CROS Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur	Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur	04 42 10 22 00	provencealpescotedazur@franceolympique.com
CROS Guadeloupe	Guadeloupe	05 90 82 12 61	guadeloupe@franceolympique.com
CTOS Guyane	Guyane française	05 94 30 04 67	guyane@franceolympique.com
CROS La Réunion	La Réunion	02 62 20 09 79	reunion@franceolympique.com
CTOS Martinique	Martinique	05 96 61 30 63	martinique@franceolympique.com
CTOS Mayotte	Mayotte	02 69 61 7044	mayotte@franceolympique.com
CTOS Wallis-et-Futuna	Wallis-et-Futuna	+681 72 01 92	wallisfutuna@franceolympique.com
CTOS Nouvelle-Calédonie	Nouvelle-Calédonie	+687 28 10 57	nouvellecaledonie@franceolympique.com
CTOS Polynésie-Française	Polynésie française	+689 50 40 20	polynesiefrancaise@franceolympique.com

